
Décret accordant un secours à François Armand Boileau, domicilié à Paris, détenu acquitté, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)

Roger Ducos

Citer ce document / Cite this document :

Roger Ducos. Décret accordant un secours à François Armand Boileau, domicilié à Paris, détenu acquitté, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 348;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17155_t1_0348_0000_10

Fichier pdf généré le 07/10/2019

37

Les administrateurs du département de police font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris; le 14, le total est de 4 507 (60).

[*Etat des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, 14 vendémiaire an III*] (61).

Maison de justice du département	555
Petite-Force	271
Pélagie	25
Magdelonnettes	183
Abbaye	36
Bicêtre	730
La Salpêtrière	387
Chambre d'arrêt, à la Mairie	32
Luxembourg	366
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	338
Picpus, faubourg Antoine	68
Les Carmes, rue de Vaugirard	135
Les Anglaises, rue Victor	111
Les Anglaises, rue de l'Oursine	86
Les Anglaises, faubourg Antoine	47
Ecossais, rue des Fossés Victor	71
Lazare, faubourg Lazare	225
Belhomme, rue de Charonne, n° 70	28
Bénédictins Anglais, rue de l'Observat.	—
Maison du Plessis	317
Maison de répression, rue Victor	36
Maison de Coignard, à Picpus	23
Montprin	39
Fermes	—
Caserne des Petits-Pères	—
Caserne, rue de Sève	80
Caserne des Carmes, rue de Vaugirard	61
Vincennes	257
TOTAL GÉNÉRAL	4 507

(Certifié conforme aux feuilles journalières,
CHRISTOPHE, BODSON)

38

Un membre, au nom du comité des Secours, propose un projet de décret qui est adopté en ces termes :

La Convention nationale, sur le rapport de son comité des Secours publics, décrète que le représentant du peuple Roger Ducos se rendra dans les départements du Nord et de l'Aisne pour accélérer, en faveur des citoyens pillés ou incendiés par l'ennemi, la distribution d'un secours provisoire de deux millions qui ont été mis à cet effet, par le comité de Salut public, à

(60) P.-V., XLVI, 326.

(61) C 321, pl. 1345, p. 11.

la disposition du représentant du peuple Laurent (62).

39

On propose, au nom du même comité, plusieurs autres projets de décrets, qui sont également adoptés.

a

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [de Roger DUCOS au nom] de son comité des secours publics sur la pétition de la citoyenne Marie-Magdeleine Marchand, domiciliée à Dun-sur-Loir, district de même nom, département d'Eure-et-Loir, laquelle, après trois mois et demi de détention, a été acquittée et mise en liberté par jugement du Tribunal révolutionnaire de Paris, du 12 vendémiaire présent mois;

Décrète que, sur le vu du présent, la Trésorerie nationale paiera à ladite Marchand une somme de 350 L, à titre de secours et indemnité, et pour l'aider à retourner à son domicile.

Le présent décret sera imprimé au bulletin de correspondance (63).

b

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [de Roger DUCOS au nom] de son comité des secours publics sur la pétition du citoyen François Armand Boileau, domicilié à Paris, lequel, après onze mois et demi de détention, a été mis en liberté par jugement du Tribunal révolutionnaire de Paris, du 9 vendémiaire présent mois;

Décrète que, sur le vu du présent décret, la Trésorerie nationale paiera audit Boileau une somme de 1 150 L, à titre de secours et d'indemnité.

Le présent décret sera inséré au bulletin de correspondance (64).

c

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [de Roger DUCOS au

(62) P.-V., XLVI, 326. C 321, pl. 1331, p. 46, minute de la main de Bo, rapporteur. *F. de la Républ.*, n° 16; *J. Fr.*, n° 741; *J. Perlet*, n° 743.

(63) P.-V., XLVI, 326. C 321, pl. 1331, p. 48, minute de la main de R. Ducos, rapporteur. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).

(64) P.-V., XLVI, 327. C 321, pl. 1331, p. 49, minute de la main de R. Ducos, rapporteur. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).